

# Editorial

Les « événements » d'octobre 2005 (« violences urbaines » déclenchées par la mort de deux jeunes de Clichy-sous-Bois dans un transformateur électrique puis répandues spontanément dans plusieurs quartiers de France) avaient révélé le paradoxe du « modèle social français » : la captation de larges catégories de la population dans des traitements d'exception (discriminations, ségrégations territoriales et sociales, etc.). Ces « événements » ou ces collusions sociales ont joué une fonction *critique* forte en résonance avec la loi de programmation de la « cohésion sociale » (janvier 2005). La relance de ce qu'on appelle la politique de la Ville en épousa l'idéal et très fortement.

La « cohésion sociale », depuis Durkheim, est censée favoriser la solidarité entre les individus et leur intégration dans une « unité d'organisme » ou une conscience collective, par le biais notamment de la « participation » à la vie sociale (liée chez Durkheim à la « division du travail social »). Réinterprétée dans le contexte actuel, caractérisé entre autre par ce qu'on appelle la « diversité », elle nomme le volet social d'une politique censée prévenir la marginalisation et réduire les disparités : lutter contre les discriminations, promouvoir la diversité, assurer une égalité des chances, etc. Ces objectifs sont portés institutionnellement dans le cadre des politiques publiques actuelles et ses contrats urbains de cohésion sociale.

Entre Durkheim et les CUCS, il y eut Dubedout (ancien Maire de Grenoble). Il a « conceptualisé la participation des habitants » comme élément incontournable de toute politique dite de la ville mais aussi mis en relief de manière critique l'« incapacité à reconnaître l'originalité et la spécificité des pratiques, des aspirations et des revendications des populations concernées. » Trente ans plus tard, cette participation des habitants reste apparemment « en mode mineur au sein des contrats urbains de cohésion sociale ». Serait-ce par « peur du

politique » ? Serait-ce par crainte que l'expertise habitante « marche sur les plates-bandes » de l'expertise technique ? Et que dire de la place de ces « cultures dites d'origine dans l'affichage de l'action publique » à laquelle on fait dire à peu près tout et son contraire ? De même, comment appréhender, dans l'objectif de la cohésion sociale et de la participation, la tension territoire/identité dans le « contexte de minorité ethnique et sociale en situation urbaine » ? Comment, et plus en avant, transformer l'essai de ces résidents étrangers qui apportent à la cohésion locale la mesure de sa vérité, cette « longue marche vers l'égalité, à travers l'organisation des votations citoyennes » ?

Si la culture de la cohésion sociale et de la participation des citoyens veut décliner autre chose qu'une « légende » ou une croyance « magique », il faudra bien qu'elle se forge dans la pluralité conflictuelle des expressions et des pratiques et qu'elle « développe des moyens d'agir » dans une société devenue mobile. C'est ce dont témoignent également ici des acteurs de terrain : la possibilité d'une réelle « coproduction » d'une culture et d'une cohésion sociales dépend d'une alliance première qui met les habitants, leurs ressources et leurs capacités d'agir « au cœur du projet », sans passer sous silence leurs conditions ni leur désir de les transformer. La cohésion sociale, dans ce sens, affirme « une politique et une poétique de la Relation », un mode d'exister et non une mode de gérer. Souhaitons-nous donc, en ce début d'année 2012, plus de clairvoyance qui donnerait à la ville sa vraie dimension politique, c'est-à-dire citoyenne.

Abdelatif Chaouite